

Penser la co-existence des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique

Adèle Sébert

Clersé

Université de Lille

Mots clés : précarité énergétique - besoins élémentaires - Loi sur la Transition Énergétique relative à la Croissance Verte - formes de coordination

Résumé

NB : Cette proposition de communication s'inscrit dans le cadre d'un travail intermédiaire de ma thèse sur les déterminants socioéconomiques de la vulnérabilité énergétique. L'économie des conventions y est utilisée comme un outil pour comprendre autour de quels compromis les acteurs de la lutte contre la précarité énergétique en France se coordonnent.

Depuis 10 ans maintenant, la précarité énergétique est reconnue comme un problème public faisant l'objet de mesures, politiques et recherches dédiés. Plus encore avec la Loi de Transition Énergétique relative à la Croissance Verte de 2015 -qui fait de la lutte contre la précarité énergétique un engagement affirmé de l'État aux côtés de la « maîtrise de la demande d'énergie », du développement des énergies renouvelables, de la réduction des émissions de GES et des déchets ou encore du droit à l'énergie pour tous « sans coût excessif »-, il s'agit de tenir à la fois la question de la « satisfaction des besoins élémentaires » dans le cadre de l'énergie dans le logement et la question des effets engendrés par les conditions de cette satisfaction. Néanmoins, cela fait plus de 20 ans que des acteurs aux statuts et fins multiples agissent (*via* des aides d'urgence, des tarifs de l'énergie, des programmes d'aide aux travaux, des programmes de sensibilisation et de conseil sur les consommations d'énergie...) sur les conditions de satisfaction de ces besoins.

Une telle « offre » de solutions est-elle par nécessité insaisissable parce qu'elle doit permettre d'attraper toutes les situations possibles des ménages ? L'impératif de transition énergétique ne fait-il « que » s'ajouter au reste ? Et faut-il pourtant en déduire qu'une si grande variété d'acteurs (et d'actions) n'a aucune conséquence sur les trajectoires des ménages, ménages qu'on peine par ailleurs à identifier ?

Il nous semble qu'offrir une compréhension de la coordination de ces acteurs en matière de propositions de « solution » aux ménages, est un enjeu à un double niveau :

- (i) qualifier les relations entre État et « marché(s) » pour satisfaire les besoins en matière de consommations d'énergie pour les ménages,
- (ii) qualifier les trajectoires de ménages, là où l'on a tendance à dire que leurs situations sont trop diverses pour être ordonnées.

La présentation sera axée sur la nécessité de donner du sens à la co-existence de toutes les organisations qui, de près ou de loin, « luttent » contre la précarité énergétique plus que sur les trajectoires des ménages. (*NB : celles-ci font l'objet d'une étude pour le moment micro-économique et en termes de « vulnérabilité » mais qui sera ré-articulée dans la thèse avec ce qui est présenté ici.*)